

Réservé

Jeune Dame

1750



Handwritten text in a cursive script, oriented vertically on the left side of the page. The text is faint and difficult to decipher, but appears to be a list or series of entries. The visible characters include '1', '2', '3', '4', '5', '6', '7', '8', '9', '10', '11', '12', '13', '14', '15', '16', '17', '18', '19', '20', '21', '22', '23', '24', '25', '26', '27', '28', '29', '30', '31', '32', '33', '34', '35', '36', '37', '38', '39', '40', '41', '42', '43', '44', '45', '46', '47', '48', '49', '50', '51', '52', '53', '54', '55', '56', '57', '58', '59', '60', '61', '62', '63', '64', '65', '66', '67', '68', '69', '70', '71', '72', '73', '74', '75', '76', '77', '78', '79', '80', '81', '82', '83', '84', '85', '86', '87', '88', '89', '90', '91', '92', '93', '94', '95', '96', '97', '98', '99', '100'. The text is written in a dark ink on a light-colored, textured paper.

TESTAMENT

DE

MONSIEVR BONAFORS MINISTRE
de la Parole de Dieu dans l'Eglise Re-
formée de Puylaurens.

AVEC

Vn recueil de ce qui s'est passé de plus re-
marquable dans ses dernières heures.

Apocalipse, ch. 14, v. 13.

Bien-heureux sont les morts qui d'ors-en-avant
meurent au Seigneur : ouy pour certain, dit
l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux,
& leurs œuvres les suivent.

Epistre de Saint Paul Hebr. ch. 13, v. 7.

Ayez souvenance de vos Conducteurs, qui vous
ont porté la Parole de Dieu, desquels ensui-
vez la Foy, considerans qu'elle a été l'issuë de
leur conversation de Théologie

Protestante

de Montauban

A MONTAUBAN,

Par PONCET PERIOT Imprimeur.

M. D. C. LXXVII.





TESTAMENT

ET

DERNIERE VOLONTE

de Mr. Me. Jean Bonafous Ministre de la
parole de Dieu, dans l'Eglise Reformée de
Puylaurens.



V nom de DIEU, soit
notoire à tous, que
l'an de grace mil six
cens soixante-dix, &
le 20 jour du mois de
May dans la 69^e année de mon âge,
& la 44^e année de mon Ministère,
moy Jean Bonafous Ministre du Saint
Evangile dans l'Eglise Reformée de
Puylaurens sous-signé, considerant
combien il est important de faire son
Testament à bonne heure, & dans

vne libre & entiere disposition de corps & d'esprit, sans attendre qu'on soit couché dans le lit de mort ; par quelque maladie violente, qui ôte la liberté des fonctions du corps & de l'ame, & par consequent le moyen de declarer sa derniere volonté, ou qu'on soit surpris par vne mort subite & impreveuë, ou assiegé de plusieurs personnes diversement animées, suivant chacun ses propres interets, qui traversent nôtre preparation à la mort, & au jugement de Dieu, capable d'occuper toute la personne. Y ayant bien assez à faire, à mourir & à bien mourir, & à soutenir chrétiennement tous les combats que les ennemis de la gloire de Dieu, & du salut de nos ames, ont accoustumé de livrer aux pauvres moribonds, lors que dans leurs dernieres heures & dans leurs agonies, ils mettent devant leurs yeux la con-

sideration de tant de maux, l'image affreuse de la mort, & les apprehensions mortelles des tourmens de l'Enfer, que le sentiment de leurs crimes jete dans leurs âmes. Etant d'ailleurs tres-necessaire de penser souvent à la mort, pour n'en être point effrayez, & de méditer tous les jours cette excellente leçon de la mort, pour nous familiariser avec elle, afin de n'être point surpris par nôtre dernière heure; mais prier Dieu que nôtre dernière heure soit la meilleure de toutes nos heures; ayant pour cet effet nos lampes toujours allumées, en l'attente de nôtre Epoux celeste, quand il frapera à la porte de nos cœurs, pour lui dire entrez y donc, ô doux Sauveur! à la bonne heure, & même pour jamais n'en sortir. Prenez l'invocation du nom de Dieu, & prenez avoir consulté la sacrée boudie de l'Eternel d'une façon parti-

culiere, & l'avoir très-humblement
suplié de me dicter lui-même cette
action importante & solennelle, qui
doit faire la cloture & le couronne-
ment de toutes mes actions, & être
vn monument perpetuel de l'accom-
plissement de l'œuvre de Dieu en
moy, & des graces qu'il m'a si libe-
ralement départies. C'est ici mon
Testament & dernière volonté, que
je veux être executée fidelement, de
telle teneur. PREMIEREMENT
je rends graces immortelles à mon
Dieu, de ce qu'il m'a fait naître dans
vn siecle de lumiere & de connois-
sance, aprez l'accomplissement du
grand secret de pieté, ce qui sert
merveilleusement à preparer les pau-
vres moribonds, à detacher leurs
cœurs de la terre & les élever vers
le ciel. Car il n'est pas de nous qui
vivons sous la grace, comme des
Juifs qui vivoient sous la Loy, qui

n'ayant que peu de connoissance du mystere de la redemption, mouroint aussi avec moins de resignation, & avoient plus de peine à se détacher de la terre, où ils attendoient toujours le Messie. Et d'ailleurs, comme la terre de Canaan leur étoit vne image de la Canaan du ciel, ils ne pouvoient que difficilement se résoudre à la quitter, n'ayant pas sur tout ce puissant attrait que nous avons dans l'attente d'être avec Iesus-Christ au ciel, la principale partie de la felicité & de la gloire des Bien-heureux. Nous au contraire étens éclairés de ces grandes lumieres que Dieu a répandues dans l'Eglise sous le Nouveau Testament, sachans que Iesus-Christ n'est plus attendu sur la terre, que dans la cloture dernière des siècles; lors qu'il descendra du ciel pour tenir ses grandes & dernières assises, & pour rendre à chacun selon qu'il

aura fait, soit bien, soit mal : Et etans pleinement persuadez qu'il est monte dans le ciel pour nous y aller preparer place, aprez avoir achevé le grand ouvrage de nôtre redemption, nous avons des elevations continuelles de nôtre cœur à Dieu, desirant d'être avec Iesus-Christ, ce qui nous est infiniment meilleur que de demeurer en chair : afin que lors que nous serons dans nôtre lit de mort, tous remplis du Sains Esprit, ayans les yeux fichez vers le ciel, voyans la gloire de Dieu, & Iesus-Christ étant à la dextre de Dieu, ayant nôtre face comme la face d'un Ange, le Paradis étant descendu dans nôtre ame, avant que nôtre ame soit elevée dans le Paradis, nous puissions prononcer ces paroles pleines d'une consolation singuliere, *Voici je voy les cieux ouverts, & le Fils de l'Homme étant à la dextre de Dieu*

Seigneur Iesus reçois mon esprit, & que dans ce moment nous sentions que nôtre esprit s'eleve vers le lieu de son origine, pour y reposer de tous ses travaux, en l'attente d'être reüni avec notre corps; pour en corps & en ame, jouir de toutes les joyes, les felicitez & les gloires du Paradis: vien Seigneur Iesus, ouy, Seigneur Iesus vien, A M E N.

De plus je louë Dieu de tout mon cœur, de ce que me pouvant faire naitre dans le Paganisme, ou dans le Mahumetisme, ou dans le Judaïsme, ou dans le faux-Christianisme; dans quelqu'une de ces quatre celebres Religions, qui nonobstant l'étendue de l'empire de Iesus-Christ, ont vn si grand cours & vne si grande étendue dans le monde, où j'eusse professé la Religion de ma naissance, & où il m'eût été impossible de faire mon salut, il lui a plu de me faire

naitre dans la Religion Chrétienne & Reformée, la seule vraye & pure Religion qui soit au monde, où il m'a marqué de son Seau au saint Bâton, & m'a fait renaitre dans la communion des Saints dès ma naissance, m'ayant même admis souvent à la Table de ses delices, & repeu de la chair & du sang de son Fils, en l'esperance de la glorieuse immortalité, & donné les pretieux gages du Royaume des cieux. Il m'a fait aussi goûter de tres-douces consolations dans toutes mes épreuves, & m'a fait sentir des assistances au delà de ce que j'avois esperé dans tous mes besoins; Et fait enfin mille fois plus de graces que je ne saurois dire ni penser. De sorte que quand je serois tous les jours & toutes les nuits à genoux, aux piez de sa Majeste souveraine pour l'en benir, je n'en saurois jamais assez faire:

c'est pourquoy je supplie tres-humblement le Seigneur de produire & de former lui-meme ces remerciemens & ces reconnoissances dans mon cœur, les porter sur ma bouche, les elever jusques dans les cieux, & les avoir agreables pour l'amour de son Fils vnique & bien-aymé, m'estant toujours propice & favorable pour faire passer outre mon iniquite, & sceller dans mon cœur, par le Seau de son Esprit, le pardon de toutes mes fautes; afin que m'animant par son Esprit, & m'enflamant du zele de sa gloire, je puisse elever mon ame & mes affections vers lui, pour en attirer des consolations douces & solides, qui me sont nécessaires au milieu de tant d'épreuves, par lesquelles il plait à Dieu de me faire passer, dans ce miserable monde. Car quelle reconnoissance ne dois-je pas témoigner à vn si bon Dieu, qui

m'a été si liberal, qu'il m'a donné tout ce qu'il avoit de plus cher & de plus pretieux, son Fils, son Esprit, sa Parole, ses Sacremens, sa paix, son amour & l'avant-goût agreable des felicitez eternelles du ciel.

Davantage je louë Dieu de toute mon ame, de ce qu'il m'a fait naître d'un pere & d'une mere fideles & craignans Dieu, & dans vne famille qui a des marques expressees de l'election eternelle de Dieu, qui n'est pas vn petit avantage, la misericorde de Dieu s'etendant de generation en generation sur ceux qui l'ayment & qui le craignent.

Je benis Dieu de ce qu'il a mis au cœur de mes Auteurs, le desir de m'elever soigneusement en la crainte & en l'amour de Dieu, en la pieté, en la vertu & aux bonnes lettres. De ce qu'il lui a pleu de me conduire d'une façon particuliere, dans

tout le cours de mes études, sur lesquels il lui a plu de répandre sa vertu & sa benediction; & m'inspirer des mouvemens pour l'étude de la sainte Theologie, m'ayant adressé par sa Providence vers de grands Hommes qui se sont signalez dans le Sanctuaire: m'ayant en suite honoré de la charge du sacré Ministère, & fait connoitre visiblement que sa bonne main étoit sur moy & sur tout ce à quoy je mettois la mienne, que son bon plaisir prosperoit entre mes mains, & qu'il me faisoit trouver grace devant les yeux de ceux vers lesquels il m'envoyoit, selon qu'il a plu à Dieu d'accomplir sa grande vertu dans la foiblesse des instrumens qu'il employe: ayant mis ce tresor en des vaisseaux de terre, afin que l'excellence de cette force ne soit point des hommes mais de Dieu. Car aussi je say que la benediction

Marginal
Mrs.
le Fau-
cheur,
Cham.
& au-
tres.

de Dieu fait tout, à laquelle seule j'attribuë vniquement tous les succez de mes saints labeurs, suivant ma devise ordinaire que j'ay fait mettre sur mon Portrait, que j'ay toujours portaité devant mes yeux & gravée dans mon cœur; ce n'est pas moy mais la grace de Dieu qui est avec moy.

J'ay encore vn sujet particulier de ne quitter point ce chef de reconnoissance envers vn Dieu si liberal, de ce qu'il lui a pleu de me communiquer vn don si rare & si extraordinaire, & qu'il accorde à tres-peu de personnes, pour n'aller pas contre son propre dessein, qui est de multiplier le genre humain, & de remplir le nombre des Eleus: m'ayant mis dans vn état, où sans aucune distraction, ni tribulation en la chair de celles qui accompagnent le Mariage, ni de ces épines qui environ-

*Le don
de con-
sinnence.*

nent ces roses ; le puis exercer vne charge si importante , capable d'acabler les plus fortes épaules du monde , si Dieu ne les soustenoit lui-même & ne les empêchoit de succomber sous le poids d'un si grand fardeau : car qui est suffisant pour ces choses. Et s'il y a tant de difficulté , de rendre conte chacun de sa propre ame , combien plus difficile est-il de rendre conte de tant d'ames qui sont commises aux fideles serviteurs de Dieu ; De telle sorte que si vne seule vient à se perdre à leur faute , ils en doivent rendre conte ame pour ame , ce qui est capable de faire trembler les plus asseurez. Pardon , pardon , ô bon Dieu ! toy qui nous as donné la charge , fortifie nos foibles épaules : afin que nous ne succombions point sous vn fardeau si pesant , toy qui nous as donné la vocation , sois nous garant du

succez , toy qui nous as introduits dans ton Sanctuaire , avec vn saint tremblement, donne nous d'y vivre avec vn continuel respet & vne frayeur religieuse , dependans toujourns de ta benediction , de ton assistance & de ta grace , sentant nos foibleses , & ne nous proposans jamais autre chose que ta gloire, l'edification de ton Eglise & la décharge de nos consciences devant ton jugement.

Je serois bien ingrat envers la bonté de Dieu, si je n'adorois la grace qu'il me fait de me continuer constamment , vne santé ferme , & vne vigueur extraordinaire dans vn âge avancé ; pour pouvoir soutenir vn si grand travail , & m'entretenir dans l'amour & dans la bien-vueillance du peuple qu'il m'a commis ; qui bien loin de se relacher pour vn service de tant d'années , reçoit de nouveaux accroissemens , qui est vn pur effet
de la

de la sainte benediction de Dieu repandue sur ma personne & sur mon Ministère, ce que je dis à la loüange de la gloire de la grace de Dieu envers moy.

Quant à mon ame je la resigne entre les bras de la grace & de la misericorde de ce bon Pere celeste, le suppliant tres-humblement de la vouloir recevoir, aprez son delogement de ce corps, dans son Royaume celeste; aprez l'avoir lavée & nettoyée dans le divin lavement du sang de son Fils vnique, qui est toute mon esperance, ma consolation & ma joye, & en la vie & en la mort, étant pleinement persuadé qu'il n'y a que ~~Jesus~~ Christ seul, qui; à l'heure de ma mort, me puisse ouvrir toutes les portes de son Paradis, qu'il n'y a point de salut en aucun autre, qu'il n'y a point d'autre Nom sous le ciel qui ait été donné aux hommes, par

lequel il nous faille être sauvez, que le seul nom de Iesus. A lui seul en est tout l'honneur & toute la loüange, & à nous la consolation & le sujet de reconnoissance.

*Non point à nous, non point à nous,
Seigneur,*

Mais à ton Nom donne gloire & honneur.

Et vn jour que je seray, s'il plait à Dieu, recueilli dans le ciel, je suis bien assure, que je ne me pourray jamais lasser de glorifier vn si bon Sauueur, de ce qu'il a tant souffert sur la terre pour moy, & qu'il est descendu même dans les Enfers pour m'empêcher d'y descendre; ayant vaincu tous les ennemis de mon salut & de sa gloire: Reconnoissant saintement en la presence de Dieu & des Anges Eleus, & à la face du ciel & de la terre, que sans la misericorde de Dieu, deployée en la personne de son Fils Iesus-Christ,

mon vnique Sauueur, & mon Intercesseur vnique, je serois perdu eternellement: Mais ce qui me console, qui me réjouit & qui me restaure, c'est que Dieu est infiniment misericordieux & la misericorde même, & qu'il ne veut point la mort des pauvres pécheurs: mais leur conversion & leur vie. Me confessant hautement vn des plus grands pécheurs qui soient sur la terre; mes péchez étans d'autant plus grands & plus enormes, & mon ingratitude d'autant plus noire & plus prodigieuse, que les bien-faits de Dieu sont signalez envers moy, & qu'ayant beaucoup receu, j'ay vn d'autant plus grand conte à rendre. Ainsi je ne me flate point cruellement moy-même, je passe condamnation devant le Tribunal de Dieu, & me confesse vn pauvre & miserable pécheur, qui aurois mérité la mort & la damna-

tion eternelle, si Dieu n'avoit pas pitié de ma pauvre ame. J'ay là donc tout mon refuge, à cette grande misericorde de Dieu, au merite de nôtre Seigneur Iesus-Christ, que je reçois avec vne vraye & vive Foy, arrosée des larmes d'une serieuse repentance, échauffée d'un zele ardent, enflammée d'une charité vehemente, soutenüe d'une esperance ferme, & que Dieu couronnera par sa grace d'une perseverance finalle. Je n'ay point mon refuge, ni ne mets ma confiance aux Saints ni aux Saintes de Paradis, ni au merite des œuvres, ni à tout autre effort soit de l'homme, soit de l'Ange, soit de toute la creature quelque élevée qu'elle soit, à quoy je renonce entierement, pour rendre toute la loüange & la gloire de mon salut à Dieu, vniquement, solidairement, indivisiblement.

- Quant à mon corps je desire qu'il

soit enterré à la façon accoûtumée, & avec la simplicité crétienne, sachant qu'en quelque part qu'il soit, Dieu le reffuscitera au dernier jour, voire le même corps en substance, quoy que fort different en qualitez, quand même il auroit été privé de sepulture, ou qu'il auroit été brûlé & réduit en cendre, & les cendres jetées au vent, pour la Religion, pour la cause de Dieu & la querelle de son Evangile, qui est le plus grand honneur & la plus grande gloire qui puisse arriver aux enfans de Dieu, que de mourir pour celui qui est mort pour eux, de mêler leur sang avec le sang de ce grand Redempteur, & finir leur vie par le martire, qui est la plus belle couronne, qui puisse être mise sur la tête des fideles témoins de la verité celeste, qui ont souffert les plus cruels tourmens avec vn visage aussi gay, que celui des

hommes a coûtume de l'être dans les rencontres les plus heureuses. Et nous sommes venus en vn tems auquel nous devons nous preparer au martire, & demander à Dieu les conditions & les dispositions netes-faires au martire, en cas Dieu vou-lût nous y apeller. Et j'ay composé vne Priere sur ce sujet, que l'on trou-vera parmi mes écrits : ayant vn exemple devant mes yeux, d'vn de mes Contemporains, qui fut receu avec moy au saint Ministère, qui por-ta sa tête sur vn Echaffaut, & mou-rut pour la Religion, qui n'avoit pas receu pourtant vn texte si formel & si exprez pour le martire, que le mien: car au lieu que le texte qui lui fut

Mr. Astide.

Epist. de St. Paul Rom. c. 1, v. 16.

Epist. de St. Paul

donné, fut celui-ci : Car je ne pren point à honte l'Evangile de Christ, veu que c'est la puissance de Dieu en salut à tous croyans: le mien fut, Que si mé-me je fers d'asperision sur le Sacrifice &

service de vôtre Foy, j'en suis joyeux & m'en conjoins avec vous tous. Toutes ces considerations m'ont donne des mouvemens extraordinaires pour cette grande gloire, que Dieu fait à ceux qu'il a choisis de toute eternité dans son Conseil; afin qu'ils seclent de leur propre sang la verité de l'Evangile; sachant que les plus foibles sont puissans en la main de Dieu, quand il lui plait de les y apeller.

Quant aux biens de ce monde, Dieu & les homme savent, que par vne faveur extraordinaire du ciel, je n'y ay jamais eu aucuns attachemens; les ayant toujourns regardez d'un œil tainement dédaigneux. Ce que j'ay témoigné par ma conduite & par ma pratique constante, ayant souvent fait cette reflection, que Dieu m'apellant au service d'une Eglise, où il y a tant de gens extrêmement attachez aux choses de la terre; il

m'avoit fait tel que je suis , pour les déraciner de la terre par la force de l'exemple , autant que par la persuasion de la doctrine , selon que la doctrine persuade : mais les exemples frappent tous nos sens , & forcent ceux qui les voyent à les imiter. Dieu m'ayant fait la grace de ne paroître jamais mercenaire dans l'exercice de ma Charge , & de ne me relacher jamais , quelques occasions qui me fussent présentées pour cela , & même de refuser genereusement les dons qui m'étoient faits , pour les transporter à l'Eglise , au service de laquelle j'étois apelle. Ayant même soutenu seul ce grand fardeau , & rempli toutes les fonctions du Ministère dans cette Eglise l'espace de trente années ; sans pretendre , pour cela , aucune augmentation d'apointemens. Au lieu que cette Eglise avoit eu ordinairement deux Pasteurs

depuis le commencement de la Reformation. Dieu par sa grande bonté m'ayant mis dans vn état à n'être pas obligé de la presser pour le temporel, étant seul, sans être chargé de femme ni d'enfans, par la grace de Dieu.

Neantmoins, pour ce peu dont je puis disposer, je donne à l'Eglise Reformée de Puylaurens, laquelle je fers depuis trente-neuf années, & où j'espere de finir mes jours, suivant la constance inébranlable que je lui ay témoignée, nonobstant les diverses occasions qui m'ont été présentées, d'exercer mon Ministère ailleurs, & dans d'autres Eglises celebres & importantes, tous les arrages qui me feront deus depuis tant d'années jusques au jour de ma mort, sans que personne leur puisse rien demander pour cela. Ayant toujours estimé cette sorte de travail plus gra-

tuit que mercenaire, hors de la dispensation Divine, qui ayant pû pourvoir d'ailleurs à la subsistance de ses fideles serviteurs, l'a voulu faire de cette sorte, pour avoir des preuves réelles de la pieté & de la devotion des peuples. Je donne encore à la même Eglise deux cens livres, savoir cent livres pour l'entretien du Ministère, & cent livres pour les pauvres faisant profession de la Religion reformée, tout cela dispensable par le Consistoire de la même Eglise. Je donne aussi à l'Eglise de Brasfac, où j'ay reçu le sacré simbole de mon inauguration dans la charge du saint Ministère, cent livres, savoir cinquante livres pour l'entretien du Ministère, & cinquante livres pour les pauvres faisant profession de la Religion reformée. Je donne aussi à l'Eglise de Castelnau, qui est le lieu de ma naissance, cent livres, sa-

voir cinquante livres pour l'entretien du Ministère , & cinquante livres pour les pauvres faisant profession de la Religion reformée. Je donne à ma chere sœur de Mazas , cent livres , sachant l'état de sa maison & de sa famille, & veux qu'elle les laisse aprez sa mort à sa fille aynée ma niece de Balaguiet. Je donne encore à ma chere sœur de Marroule , cent livres pour la même consideration de l'état de sa maison & de ses affaires. Je donne aussi au Sieur David Damalvy Ministre de Iesus-Christ dans l'Eglise reformée de Negrepelisse, mon cher filleul temporel & spirituel , toutes les œuvres de controverse du Cardinal Bellarmin, en trois grands volumes in folio , toutes les œuvres de Chamier, avec le supplement d'Alstedius , qui refute Bellarmin , en cinq grands volumes in folio , cent Sermons manuscrits , écrits

de sa propre main , & que je lui ay dicté, qu'il choisira lui-même entre les autres, avec les ornemens du Cabinet, & les ornemens de la Salle, qui sont à moy, jusques à mon Portrait, que je veux être gardé dans sa propre maison, & dans la propre Eglise que Dieu m'a fait la grace d'edifier depuis longues années; ce que je lui donne comme vn monument de l'affection singuliere que j'ay eu, soit pour lui, soit pour la maison de sa naissance. Je donne aussi au Sieur Iean Cabibel Ministre de Iesus-Christ dans l'Eglise reformée de Roquecourbe, mon cher fileul & neveu, cent Sermons manuscrits qu'il prendra lui-même entre les autres, y en ayant quelques-vns écrits de sa propre main. Je donne aussi au Sieur Estienne Bonafous Ministre du saint Evangile dans l'Eglise reformée de Cuq, cent Sermons

manuscrits, écrits de sa propre main, & que je lui ay dicté, qu'il prendra aussi d'entre les autres. Je donne aussi au Sieur Abel Bonafous Proposant, mon cher neveu, deux cens Sermons manuscrits, pour lui ayder dans le commencement de son Ministère, & qu'il prendra aussi d'entre les autres. Et ceux qui restent à l'heritier, qui sont environ cent, écrits par des mains étrangères: (car je ne conte que ceux-là.) Il les transmettra au Sieur Jean France Proposant, logé prez de moy, & Secretaire de ce Testament, qu'il a écrit par mon ordre, & que j'ay sous-signé de ma propre main, apres chaque page, sachant que l'heritier en a suffisamment lui-même, de la façon de feu son pere, qui a excellé en ces matieres. P'instituë mon heritier vniversel le Sieur Jean Bonafous mon neveu & filleul, fils ayné de feu Sr. David

Bonafous Ministre du saint Evangile dans l'Eglise reformée de Castres, mon cher frere, que j'ay toujours regardé comme mon fils spirituel & ma production. Dieu s'estant servi de moy pour le pousser dans la charge du saint Ministere, ne pouvant assez adorer cette grace de Dieu en mon endroit, voyant les grands fruits que ses saints labeurs ont produit dans l'Eglise de Dieu, & lui donne tous les droits de la maison de ma naissance, quels qu'ils puissent être, en qualité d'ayné, & de mes services rendus, avec toute la jouissance qu'il en a faite, depuis le decez de feu mon pere, jusques au jour de ma mort, & ma Biblioteque composée de livres choisis & de grand usage. En vertu dequoy je le charge d'aquiter tous mes legats ponctuellement de bonne foy, & incontinent aprez ma mort, ne nommant point d'autre

executeur de mon Testament que lui-même, nommant son excellente mere, sachant l'integrité de sa conscience. De plus je le charge de reconnoitre amplement les derniers services qui me seront rendus dans mon lit de mort, soit par la maison qui me loge depuis longues années, soit par autrui; & ne se montrer pas difficile dans la reddition des contes du Sieur Paul Damalvy cadet de la maison. Je lui recommande aussi particulièrement tous mes filleuls & filleules, desirant qu'il fasse à tous office de Parrain, & qu'il tienne ma place en cet endroit, sur tout pour ce qui regarde leur education, en la vraie & pure Religion, en la crainte & en l'amour de Dieu, la principale obligation des promesses des veritables Parrains; & en cas de mort, je lui substituë pour le regard des droits de la maison de ma nais-

fance, ses deux sœurs ne voulant point que cela sorte de la maison, & qu'aucun lui puisse jamais rien demander sur ce sujet; & pour le regard de ma Bibliothèque, je lui substituë le Sieur Abel Bonafous Proposant, mon neveu.

Je prie tout le reste de nôtre maison & famille, d'être contents de la teneur de ce Testament, sachant bien que n'ayant rien pris de la maison de ma naissance, & tout cela étant retourné au soulagement & à l'avantage des autres, ils ne pouvoient pas pretendre de moy raisonnablement, que de vœux & de souhaits ardents, pour leur prosperité & pour leur benediction, que je fais tous les jours en mes Prieres particulieres à Dieu.

Pour la fin, je prie Dieu de tout mon cœur, qu'il lui plaise de ratifier & d'autoriser dans le ciel ce Testament & derniere volonté, pour sa gloire,

gloire , aprez me l'avoir inspiré & dicté par sa grace , & de me donner dans mon lit de mort , dans mes dernieres heures , dans mes agonies & dans mes grands combats , toutes les dispositions excellentes de cōscience qu'il demâde des povres moribonds, de m'ayder luy-même à mourir & à bien mourir ; afin que je puisse edifier les assistans jusques à la fin , & faire connoitre à ma chere & bien-aymée Eglise , l'amour cordiale que je luy ay toujourns portée , & que je n'ay jamais rien preché ny écrit, soit en public, soit en particulier, que je n'aye creu qui ne soit conforme à la parole de Dieu, que je ne sois prêt de sceller par mon propre sang, qu'en cette creance j'ay vécu & qu'en cette creance je meurs. Souhaitant toute sorte de prosperité , de benediction & vn heureux & avantageux succez, dans ce tems si mauvais à toutes les

Eglises de Dieu, en quelque part qu'il les aye recueillies sur la face de la terre, & qu'aprez avoir combattu & vaincu sur la terre, elles triomphent eternellement dans le ciel, avec Iesus-Christ ce grand Triomphateur, ce grand Chef & consommateur de nôtre Foy. Telle est ma derniere volonte, tel est mon Testament, dont Je veux que l'ouverture soit faite incontinent aprez ma mort, & sans forme de justice. *Christ m'est gain à viure & à mourir, AMEN.*
 BONAFOLS, Testateur.

L'Acte de suscription est du deuxieme jour du mois de Iuin mil six cens soixante-dix, retenu par Me. Vialas Avocat en la Cour, & Notaire Royal de la ville de Puylaurens. Signe par Mr. Me. Iean de Gommar, Ministre & Professeur en Theologie en l'Academie de Puylaurens, Elic

Ramondou Ministre & Professeur en Philosophie, les Sieurs Jean Barrau, Bernard Celeriez & Louïs Damalvy, Bourgeois, Me. Antoine Darnaud, Avocat en la Cour Royale dudit Puylaurens, & Me. Pierre Beguy, Commis à l'exercice du Greffe de ladite Cour; par le Sieur BONAFOLS Testateur. Ce Testament a esté ouvert le 7 Octobre 1676.

* * * * *

LES

DERNIERES HEURES

DE

MONSIEVR BONAFOLS MINISTRE
de la parole de Dieu.

ETANT obligé de recueillir ce qui s'est passé de plus remarquable dans les dernieres heures de cet excellent Serviteur de Dieu, Mr. Bonafous; Pour satisfaire au desir louä-

ble, que plusieurs personnes ont eue, de conserver, pour l'edification de l'Eglise de Dieu, & la consolation des Ames cretiennes, la memoire d'une si heureuse mort qui a couronné une si belle vie: Nous avons crû qu'il ne seroit pas hors de propos de dire: Premièrement quelque chose des dispositions de son esprit, de sa personne & de quelques circonstances qui ont precedé sa maladie; afin que nous ayons sujet de reconnoitre & d'adorer tout ensemble la dispensation & la grace inestimable de Dieu envers ce sien Serviteur.

Outre ce qu'il en marque luy-même dans son Testament, & que tous ceux qui ont eu l'honneur de le connoitre, savent être tres-veritable, nous pouvons dire sans craindre d'être soubçonnez de flaterie, qu'il est bien difficile qu'un homme mene sur la terre, une vie plus belle & plus

sainte que la sienne, & qui approche plus de celle dont nous jouïrons vn jour, s'il plait à Dieu, dans le ciel. Il possedoit dans vn corps sain, vne ame pleine d'vne si grande joye, d'vne paix si douce, d'vne tranquillité si ferme, d'vne confiance si entiere en la bonté & en la misericorde de Dieu, & d'vne resignation si absoluë entre les mains de sa Providence, que les evenemens les plus facheux, & les accidens les plus tristes & les plus extraordinaires n'estoit pas capables de l'ebranler ni de le troubler. *Il ne faut s'étonner de rien*, disoit-il souvent, *j'attens tout du côté de Dieu, mais peu ou point du côté du monde.* Il connoissoit si bien la vanité des choses de la terre, qu'il n'y avoit jamais mis son cœur, & n'y avoit jamais eu aucuns attachemens. D'où vient qu'il a refusé souvent des dons considerables que diverses personnes vouloint

lui faire , pour les distribuer aux pauvres , ou les donner à l'Eglise de Dieu. Et lors qu'il feut que Mr. son pere vouloit le faire heritier de ses biens , comme l'ayné de sa famille, il le pria de donner cet heritage à son frere , qui est mort depuis quelques années , Ministre de la parole de Dieu dans l'Eglise reformée de Castres. Et deffet selon son desir , Mr. son pere ne lui ayant laissé , par son Testament , que son droit de legitime , il en donna même la jouissance à Mr. son frere : ayant toujours protesté qu'il ne vouloit jouir dans le monde que des choses qui étoint absolument necessaires , & sans lesquelles la vie de nôtre corps ne fauroit subsister ; disant *qu'il faloit se garder de manier ces épines de peur de s'ensanglanter.*

C'est sur ce sujet qu'il benissoit si souvent le Seigneur , de cet excel-

lent don de continence, dont il l'a-
 voit honoré, qui lui avoit fait refu-
 ser des Mariages tres-avantageux se-
 lon le monde, pour n'être point
 chargé de femme ni d'enfans; afin
 de pouvoir être plus facilement de-
 barrassé des choses de la terre, &
 remplir mieux les fonctions du saint
 ministere, à quoy il s'apliquoit avec
 tout le zele, l'assiduïté & la diligen-
 ce dont il étoit capable; jusqu'à ne-
 gliger même, pour cela, les choses
 necessaires pour sa subsistance, des-
 quelles il n'a jamais eu aucun soin;
 Dieu lui ayant suscité des personnes
 qui ont eu vn soin particulier des
 choses qui regardoient sa nourriture,
 ses vétemens & les autres necessitez
 de cette vie.

Il avoit vne si grande charité pour
 les pauvres, que non seulement il
 leur distribuoit quelque peu d'argent
 qu'on avoit ordre de lui bailler pour

*Parti-
culiere-
ment la
fille d'un
grand
homme
qui a eu
cēt mille
livres
de dot,
et que l'on
n'a pas
crû qu'il
fut neces-
saire de
nōmer.*

leur donner , quatre fois châque semaine , à l'issuë des exercices de pieté : mais il ne se presentoit point même d'occasion dont il ne se prevalût pour leur faire du bien : jusqu'à se priver même souvent des meilleures choses qu'on avoit aprêté pour sa nourriture ; afin d'en nourrir quelques pauvres ou quelques malades. Il ne vouloit point prendre d'habit neuf , que premierement on n'eût fait venir vn pauvre , à qui il faisoit prendre celui qu'il venoit de quitter ; alleguant souvent , sur ce sujet , ce que dit Iesus-Christ dans l'Evangile,

Matth.
ch. 25. j'ay eu faim & vous m'avez donné à
v. 35 & manger , j'ay eu soif & vous m'avez
36.) donné à boire , j'ay esté nud & vous
m'avez vêtü , entant que vous l'a-
vez fait à l'un de ces plus petits de
mes freres , vous me l'avez fait aussi.

Outre le profond savoir , les dons & les graces qu'il avoit receus pour

la predication, il excelloit particulièrement dans la censure des vices, qu'il reprenoit sans exception de personne, avec vne sainte hardiessè en particulier: mas sur tout en public, où il sembloit qu'on voyoit des éclairs sortir de ses yeux, & qu'on entendoit des foudres qui sortoient de sa bouche; & ce qui est encore plus remarquable, à peine y avoit-il quelqu'un de ceux qui l'écoutoient qui n'en fut sensiblement touché.

Ses dons éclatoient aussi beaucoup dans les impositions des mains qu'il donnoit à ceux que Dieu apelloit au saint ministere, où il touchoit si fort le cœur de tous ses auditeurs, qu'il n'y en avoit pas vn qui ne fut contraint de repandre des larmes avec abondance. C'est ce que l'on a veu dans l'imposition des mains qu'il a donnée à Messieurs Cause, Damalvy, Bonafous & autres. D'où vient que

Messieurs les Proposans qui étoient jugez dignes d'y être receus, recherchoient soigneusement le moyen de pouvoir recevoir l'imposition des mains par le ministere de ce fidele serviteur de Dieu.

Il avoit aussi receu de dons extraordinaires pour la conduite de l'Eglise, & il agissoit dans le Consistoire & dans l'exercice de la Discipline, avec tant de prudence, de sagesse, d'exactitude, de force & de generosité, que les plus vitieux étoient obligez de se soumettre à l'autorité de ces assemblées, à la justice & à la force de leurs resolutions, & que les ames les plus rebelles étoient contraintes de se ranger à l'obeïssance de Christ & de son Evangile. Ceux-la même dont il avoit repris les vices, avec tant de hardiesse & de severité, étans persuadez qu'il ne faisoit & ne disoit rien, que par vn pur mouvement du

zele qu'il avoit pour la gloire de Dieu , & pour l'edification de son Eglise , étoit forcez de se louer de sa conduite , bien loin de porter quelque plainte contre lui , durant l'espace de quarante-cinq années, pendant lesquelles il a entretenu dans vne profonde paix, l'Eglise de Puy-laurens, au service de laquelle il est mort.

Sa conduite a été aussi admirée dans les Sinodes de cette Province , où il a été plusieurs fois Modérateur, particulièrement dans les Sinodes assemblez en la ville de Caussade , & en celle de Realmond , dans les années 1658 & 1659 , desquels nous pouvons dire , qu'à peine y en a-t'il eu depuis la reformation , où l'on aye veu plus de trouble , & dont la moderation aye été plus difficile , à cause d'un affaire extrêmement passionnée par deux grands partis , qui

furent sur le point de diviser toute cette Province : Et où cependant il se conduisit avec tant de prudence & de sagesse, qu'il contraignit tous les deux partis à se louer de lui, & que sa conduite fut approuvée de tout le monde. Et cet affaire ayant été en suite porté dans le Synode National, qui fut assemblée à Loudun au mois de Novembre 1659. Un des Ministres de cette Province représentant l'état de cet affaire, ayant voulu dire quelque mot qui sembloit en quelque façon interesser Mr. Bonafous, Mr. Dailé Ministre de l'Eglise de Paris, & Modérateur dans ce Synode National, lui ferma la bouche en l'autorité de cette assemblée, & lui dit *ne parlez point de Mr. Bonafous, dont la vie & la conduite est en exemple & en veneration à toutes nos Eglises.* Et ce Ministre étant de retour, & ayant été visiter Mr.

Mr. Bonafous alors Ministre dans l'Eglise de Causade.

Bonafous, lui declara lui-même, que la chose lui étoit ainsi arrivée. Il avoit feu si bien allier l'humilité & la sincerité cretienne, avec la vehemence de son zele, que bien qu'il agit toujours avec beaucoup d'ardeur dans les choses qui regardoient la gloire de Dieu & l'edification de son Eglise, on n'avoit jamais soubçonné qu'il agit par quelque motif d'interet, ou de passion humaine, ou par quelque desir de vaine gloire.

Il recueilloit aussi dans vn air riant, tous ceux qui le venoit visiter, & les entretenoit dans vne conversation douce & agreable, ce qui lui donnoit sujet de dire quelque fois, *qu'il étoit vn Lion en public, en chaire, dans le Consistoire & dans les fonctions de sa charge; mais qu'il étoit vn Agneau en particulier.* On remarquoit même qu'il faisoit aboutir ses discours les plus ordinaires à la gloire

de Dieu. Sur quoy il alleguoit quel-

*1 Cor. c.
10 v. 31* que-fois ce que dit l'Apôtre, *soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, soit que vous fassiez quelqu'autre chose, faites le tout à la gloire de Dieu.*

Il avoit vne ame extrêmement reconnoissante, qui conservoit chèrement le souvenir du moindre bien qu'il avoit reçu, & ne trouvoit jamais d'occasion, dont il ne se prevalut, pour le publier & le reconnoître: sur tout il ne pouvoit se lasser de témoigner sa reconnoissance envers Dieu, pour les graces qu'il en avoit receuës.

Il ne se portoit, qu'avec peine, à parler de ce qui le regardoit, & seulement lors qu'il n'y avoit plus de moyen de l'éviter; mais il avoit un soin particulier des choses qui regardoient les interêts d'autrui, & particulièrement de ce qui pouvoit contribuer à l'avantage ou à la satisfac-

tion de Messieurs ses Collegues.

Il avoit vn si grand soin des malades (pour la consolation desquels il avoit receu de Dieu des dons extraordinaires) que non seulement il les visitoit toutes les fois qu'il en étoit requis, soit de jour, soit de nuit, n'ayant jamais fait difficulté de se lever du lit , dès qu'il étoit apellé pour cela ; mais il les visitoit même souvent sans y être apellé , sur tout le Dimanche & le Iudy de châce semaine aprez avoir prêché, il ne manquoit point de visiter tous les malades qu'il savoit dans l'étenduë de son Eglise. On remarquoit même qu'il avoit vn soin particulier des malades qui étoient pauvres ou de la lie du peuple , disant que ceux-là en avoient même plus de besoin que les autres.

Il visitoit aussi soigneusement les prisonniers , dès qu'il savoit qu'il y en avoit quelqu'un , & alleguoit à

cette occasion ce que dit l'Apôtre,

Hebr.
chap. 13
v. 3.

ayez souvenance des prisonniers, comme si vous étiez emprisonnez avec eux.

Il se souvenoit aussi de visiter, de tems en tems, les femmes vefves & les enfans orphelins, & faisoit la Priere à Dieu pour eux, disant que ces sortes de personnes nous sont particulierement recommandées de Dieu, & qu'elles doivent être des objets particuliers de nos soins.

Il étoit si adonné à la devotion & à la pieté, qu'il passoit presque tout son tems en saintes meditations ou en Prieres, qu'il faisoit non seulement le soir & le matin, à l'entrée & à l'issuë de ses repas, apres lesquels il faisoit aussi lire reglement quelques chapitres de la parole de Dieu, & non seulement dans les diverses occasions qui lui en étoient présentées, qu'il embrassoit avec beaucoup de joye : mais encore toutes les fois qu'il

qu'il entroit ou qu'il sortoit de sa chambre ou de son cabinet, & durant la nuit dès qu'il étoit éveillé: mais sur tout il presentoit à Dieu ses Prieres les plus ardentes, soit en public, soit en particulier, toutes les fois que son Eglise étoit menacée de quelque danger ou exposée dans quelque sorte de mal.

Il a aussi toujours aimé à mediter, & à pratiquer soigneusement les choses qu'il a crû être necessaires pour bien vivre & pour bien mourir. Il s'y apliquoit même d'une façon particuliere depuis l'année mil six cens soixante-dix, en laquelle il fit son Testament, depuis lequel il ne se passoit point de jour qu'il ne fit vne étude particuliere pour se disposer à bien mourir; & lisoit souvent pour cela les dernieres heures des fideles Serviteurs de Dieu. Il se réjouissoit beaucoup dès qu'il décou-

vroit quelque chose qui pouvoit lui marquer en quelque façon qu'il n'étoit pas loin de sa fin ; Le premier jour de chaque année il avoit accoustumé de dire , à ceux de la maison où il logeoit , *courage , mon tems s'approche , je n'ay pas long-tems à vivre ;* Et le premier jour de cette année, il dit avec des témoignages d'une joye particuliere , *je n'ay pas deux ans à vivre.* Et deffet , depuis ce tems-là on connut qu'il commençoit à décroire , & que sa santé étoit de tems en tems alterée. Quoy que cependant il ne laissat pas de remplir toutes les fonctions de sa charge comme il faisoit auparavant.

Le dixième jour du mois de Septembre de cette année mil six cens soixante & seize , Mr. Martel Ministre de l'Eglise de Puylaurens , & Professeur en Theologie en l'Academie qui y est recueillie , desirant d'al-

ler à Montauban pour quelques affaires particuliers, lui dit, s'il pourroit prêcher pour lui en son absence, & que s'il se trouvoit trop chargé, sur tout les jours de Dimanche, il prieroit Monsieur Perez de prêcher pour lui; il lui répondit, *il n'est pas nécessaire de l'en prier, je prêcheray, s'il plaît à Dieu, & pour vous & pour moy, n'en soyez point en peine*: mais le lendemain ayant senti que ses incommoditez augmentoient, il envoya dire à Mr. Martel, *qu'il fit pour cela ce qu'il voudroit*. Cependant il ne laissa pas de prêcher le Dimanche treizième Septembre, à l'edification de toute son Eglise. Le Lundi & le Mardi suivans, il fit plusieurs visites de charité, & diverses Prieres à des malades, sans qu'il parût que peu d'alteration en sa santé.

Cependant ses maux augmentant de plus en plus, il fut attaqué le Me-

credi seizième Septembre , d'une Diarrhée , qui lui causa de tranchées violentes , & des douleurs tres-aiguës : mais qui ne pûrent pourtant pas l'empêcher de prêcher le lendemain , sur ces paroles de Saint Paul , au chapitre VIII. de l'Épître aux Romains , verset 21 & 22 : *Car nous savons que toutes les creatures soupirant, & sont en travail ensemble jusqu'à maintenant, & non seulement elles, mais aussi nous qui avons receu les promices de l'Esprit, nous-même soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, savoir la redemption de nos corps.* Et Dieu lui fit la grace de prêcher avec tant de force , qu'il y eut fort peu de personnes , dans le Temple, qui remarquassent en lui aucune indisposition ; quelques-uns même de ceux à qui elle étoit connue , furent obligez de lui dire que son préche n'étoit point malade , & que ses in-

commoditez n'y avoient point paru. Cependant il avoit vn si grand degout, qu'il ne pût manger presque rien, ayant envoyé son diner & son souper à deux pauvres femmes, comme il avoit accoûtumé de faire tres-souvent. Il alla aussi ce jour-là visiter plusieurs malades, pour qui il fit la Priere à Dieu, & leur fit en suite de grandes & fortes exhortations, suivant sa coûtume.

Le Vendredi dix-huitième Septembre son indisposition fut plus grande que de coûtume; ce qui obligea quelques-vns à tacher de le dissuader d'aller faire la Priere au Temple, auxquels il dit, comme il avoit accoûtumé de le dire souvent, *qu'il falloit qu'un Pasteur mourut debout, comme un Empereur, ou comme un bon Pilote le gouvernail à la main.* Il fit la Priere à deux heures aprez midi; & paraphrasa la secõde partie du Pseau-

me xxxiv. qui se rencontra dans la suite, il insista & s'étendit particulièrement sur ces paroles :

*Les justes en leurs maux
Crient au Seigneur qui les oit,
Et tôt en seurté les reçoit,
Gueris de leurs travaux,*

Et sur celles-ci,

*L'Eternel sauvera
Tout bon cœur qui le va servant,
Quiconque espere au Dieu vivant
Jamais ne perira.*

Quelque tems aprez qu'il fut de retour au logis, il sentit que ses maux redoubloint, ce qui l'obligea à se retirer dans sa chambre, où il fut dans des Prieres continuelles pendant plusieurs heures. Cependant il ne pût rien prendre de ce jour-là encore, & ayant envoyé son diner & son souper à des pauvres, comme au paravant. Il dit, Dieu ne veut point que je trouve du goût dans les

viandes, & dans les choses de cette vie, pour m'apprendre que je n'en dois avoir que pour celles du ciel, & que je dois aller bien-tôt ailleurs pour m'y nourrir d'une viande meilleure. En se metant au lit, il dit, je suis fort incommodé; mais loué soit Dieu, qui dispense les maux comme il le trouve à propos. Il ne vouloit point que l'on veillât auprez de lui, ni que personne s'incommodât à sa consideration: mais enfin il permit qu'une de ses gardes demeura auprez de son lit, qui rapporta, qu'il n'avoit pas pû reposer dans cette nuit là, qu'il passa en s'entretenant avec Dieu par des Prieres ardentes; lui demandant continuellement son assistance & sa grace, avec tant de zele & de force, qu'elle en avoit esté vivement touchée, & n'avoit pû s'empêcher de répandre des larmes.

Le Samedi dix-neufième il eut vn

vomissement, qui fit qu'on appréhenda qu'il ne fut attaqué d'un *colera morbus* : mais qui n'eût pourtant pas de suite ; cependant on ne pût point empêcher qu'il ne se levât du lit, disant que ses tranchées étoient plus violentes, & ses douleurs plus grandes quand il étoit dans le lit, & qu'il esperoit qu'étant levé, Dieu lui donneroit quelque soulagement, & la force qui lui étoit nécessaire pour prêcher le lendemain. En effet il fit effort pour s'y préparer, & meditoit ce qu'il avoit à dire, en se soutenant de tems en tems sur des chaises, qui étoient au tour de son lit. A deux heures après midi, se sentant plus mal que de coutume, il demanda qu'on le remit au lit ; Et ajoûta, *mon Dieu, mon Sauveur, aye pitié de moy.* Le reste de ce jour & toute la nuit suivante se passa en saintes élévations, & en Prières qu'il faisoit continuellement

à Dieu pour l'Eglise en general, pour celle que Dieu avoit commise à ses soins en particulier, & pour l'Academie qui y est recueillie.

Le Dimanche vintième Septembre ayant entendu le premier coup de la cloche du Temple, il fit effort de se lever pour aller prêcher, disant, qu'il esperoit que Dieu lui donneroit assez de force pour cela, cōme il avoit dit ci-devant, & qu'il lui feroit la grace de mourir, comme vn bon Pilote le gouvernail à la main: mais sentant que ses maux s'augmentoit de moment en moment, & entendant le dernier coup de la cloche, il dit, Dieu veuille benir ce saint exercice qui se fait dans le Temple, & le faire reüssir à sa gloire & à l'edification de son Eglise. Ce jour-là sa chābre fut presque toujours remplie de personnes, qui venoit lui témoigner la part qu'ils prenoient en ses maux, & le desir qu'ils avoient

de pouvoir contribuer quelque chose à son soulagement ; à qui il disoit de tems en tems , aprez les avoir remerciez , *vous ne le pouvez mieux faire qu'en presentant vos Prieres à Dieu pour moy.* A quoy il souhaita même que toute l'Eglise fut exhortée. La nuit suivante il eût de grandes douleurs & de continuelles inquietudes : mais aussi de continuelles élévations à Dieu , à qui il demandoit toûjours son secours & sa grace.

Le Lundy vint-vnième Septembre il souffrit de tres-grands maux, mais avec vne patience admirable, & avec vne obeïssance si absoluë à l'ordre de la providence de Dieu, que tous ceux qui étoient autour de lui, en furent merveilleusement edifiez. La nuit suivante se passa assez doucement, il y trouva quelque repos; & ayant veu le Sieur Delmas Chantre de cette Eglise, qui veilloit auprez

de lui, il lui demanda quels Pseauxmes il avoit chanté dans le Temple, le jour precedant, quels étoit les Pasteurs qui avoient prêché, & si l'on avoit pourveu à la Chaire pour les jours suivans. Le matin il lui donna des témoignages d'affection, & le remercia de la peine qu'il avoit prise de veiller auprez de lui.

Le Mardy vint-deuxième Septembre Messieurs les Consuls & Messieurs les Anciens vindrent le visiter, & lui témoigner combien ils étoit affligé, à l'occasion de ses maux, & avec quelle ardeur ils prioient Dieu pour son soulagement. Il les remercia tous, & leur témoigna particulièrement combien il se sentoit obligé à cette Eglise, qui lui avoit donné souvent des marques de son affection, & qu'il avoit aussi toujours aimée avec beaucoup de tendresse, de laquelle il ne doutoit point que

Dieu n'eut vn soin particulier , comme il l'en prioit de tout son cœur, qu'il voyoit bien que Dieu l'apelloit à foy , qu'il étoit prêt à mourir, que Dieu lui avoit fait la grace d'y être disposé depuis long-tems , & d'être assuré que le dernier de ses momens seroit le meilleur de tous ceux de sa vie , & que quand sa dernière heure seroit venuë , Dieu lui feroit la grace de s'élancer jusques dans les cieux, pour y embrasser son Redempteur. Il souhaita mille benedictions à son Eglise : mais particulièrement il demanda à Dieu qu'il voulut lui susciter vn autre Pasteur , qui s'appliquât à son service , avec autant d'affection & de zele , qu'il avoit fait , par la grace de Dieu , l'espace de quarante-cinq années , pendant lesquelles il s'étoit employé à son edification. Quelque tems aprez ayant demandé à Mademoiselle Damalvy , que c'est

que les Medecins disoient de son mal, elle lui répondit, que comme elle étoit assurée de sa resignation entre les mains de Dieu, & qu'il étoit préparé depuis long-tems à la mort, elle ne faisoit pas difficulté de lui dire, qu'ils n'esperoient pas qu'il peut relever de cette maladie, *ce m'est*, dit-il, *le sujet d'une grande joye, ayant toujours souhaité de mourir en remplissant les fonctions de mon ministere.* Le même jour Messieurs les Medecins étans venus le visiter, il les pria de lui dire, que c'est qu'ils croyoient de son mal: & voyant qu'ils ne vouloient pas s'expliquer clairement là-dessus, il leur dit, qu'ils ne devoient pas faire difficulté de lui dire nettement ce qu'ils en pensoient, qu'il étoit disposé à mourir depuis long-tems, & qu'ils ne sauroient lui donner plus de joye, qu'en lui annonçant qu'il devoit mourir de cette maladie; ce qui obligea

vn de ces Messieurs à lui dire, que puis qu'il le voyoit si chrétienement disposé, il ne faisoit pas difficulté de lui declarer, que selon les maximes de la Medecine, il devoit mourir de ce mal. *Ha!* dit-il, *l'agréable nouvelle que vous m'annoncez-là; que vous me donnez bien de la joye.*

Le Mercredi vint-troisième, Monsieur Damalvy Bourgeois de Castres, & Mademoiselle de Palasvilles vefve à Monsieur Bonafous Ministre de l'Eglise de Castres, étans arrivez, il témoigna qu'il en étoit bien-ayse, & leur demanda s'ils n'avoient pas envoyé à Messieurs ses Neveux Ministres des Eglises de Castelnau & de Brassac, à Monsieur Damalvy Ministre à Negrepelisse, & à Monsieur Bonafous Ministre de l'Eglise de Saint Amans; & lui ayant dit qu'ils avoient envoyé à tous en diligence, il té-

moigna qu'on lui avoit fait plaisir, qu'il souhaitoit ardamment de les voir avant que de mourir, & demanda souvent dans ce jour-là quand c'est qu'ils arriveroient.

Le Iudy vint-quatrième, Monsieur Bonafous son Neveu, Ministre de l'Eglise de Castelnau étant arrivé, il lui demanda des nouvelles de sa patrie & de la maison de sa naissance. Il lui parla de la solemnité de son imposition des mains qu'il luy avoit donnée; & lui dit, que comme il étoit entré d'une bonne façon dans le Sanctuaire, il devoit être assuré que Dieu répandroit sa benediction sur lui, & sur ce qui lui avoit été rapporté, qu'il connoissoit toutes les personnes qui composoit son Eglise; il lui dit *c'est une des qualitez* *Evang. selon S. Jean ch. 10 v. 14 & 27.*
d'un bon Pasteur, suivant cette parole de Jesus-Christ, mes brebis oyent ma voix & je les connois.

Le Vendredi vint-cinquième il donna sa benediction à Mademoiselle de Bonafous sa belle-sœur, & souhaita que ses enfans fussent les imitateurs de leur pere, & que Dieu voulut la benir en sa personne & en sa famille; il donna aussi sa benediction à Monsieur Bonafous son neveu, Pasteur de l'Eglise de Castelnau; & demanda à Dieu qu'il voulut le benir en sa personne & en son ministere, & qu'il lui fit la grace de l'exercer avec zele & avec fidelité; *Dieu veuille,* dit-il, *faire descendre cette benediction du plus haut de son ciel, & comme ils étoit devant lui fondans en larmes,* il dit, *Dieu la ratifiera sans doute, comme je le lui demande de bon cœur;* & benissant en suite ses quatre sœurs, leurs familles & tous ceux qui leur appartiennent, il ajouta, *la maison de ma naissance a des marques expressees de l'election de Dieu, & mes sœurs ont*

Une grande vertu & une grande pieté,
& se tournant vers Monsieur Bonafous son neveu, il lui dit, *tu es fils d'un pere à qui il ne manquoit que le caractere, ayant d'ailleurs une pieté, une douceur & une bonté de mœurs toute particuliere.* Monsieur Damalvy Ministre étant arrivé ce jour-là à huit heures du soir, il lui dit, *tu sois le bien-venu, tu as bien fait diligence, je suis bien-aise de te voir, j'ay toujours souhaité que tu fusses auprez de moy dans mes dernieres heures, & j'espere que tu m'assisteras dans mes derniers momens, tu me trouves accablé de maux: mais Dieu me fait la grace de les souffrir avec patience; prie Dieu pour moy, & lui demande qu'il lui plaise de me continuer cette faveur:* alors Monsieur Damalvy s'étant mis à genoux, & ayant fait la Priere, il dit, *qu'on me laisse maintenant en repos, je veus m'entretenir avec mon Dieu, ce*

qui obligea tous ceux qui étoient là presens à se retirer, excepté ceux qui devoit veiller auprez de lui. Cette nuit la se passa assez doucement, le lendemain il eut quelque soulagement en ses maux, & nous commençons à esperer que Dieu voulut le conserver encore quelque tems sur la terre pour le bien de son Eglise.

Mais nous ne fumes pas long-tems dans cette esperance; car le lendemain vint-septième, & jour de Dimanche, ses maux furent plus grands, ses douleurs plus aiguës, & il se trouva si foible, qu'il ne pouvoit s'exprimer qu'avec beaucoup de peine, ayant entendu le dernier coup de la cloche du Temple, il témoigna qu'il desiroit d'être recommandé à Dieu publiquement par les prieres de l'Eglise, & demanda qui préchoit ce matin-là, quelqu'un lui ayant dit que c'étoit Monsieur Martel Ministre &

Professeur en Theologie, Dieu vueil-
le, dit-il, benir cét exercice sacré, &
le faire reüssir à sa gloire. Apres le
prêche Messieurs les Consuls, Mes-
sieurs les Ministres & Anciens accom-
pagnés d'une grande partie de cette
Eglise, vindrent le visiter; Monsieur
Arbussy Ministre & Professeur en
Theologie, portant la parole, lui
dit, Monsieur, voici Messieurs les Con-
suls, Messieurs les Ministres & Anciens
ont à dire, & la Ville & l'Eglise, qui
viennent pour avoir l'honneur de vous
voir, pour vous témoigner la part que
nous prenons tous en vos maux, pour
prier Dieu de tout nostre cœur, qu'il
veuille vous soulager & vous donner
la force qui vous est nécessaire pour les
soutenir toujours chrétiennement à sa
gloire, comme vous avez fait jusqu'à
cette heure, & pour vous demander
vôtre benediction, & pour nous &
pour cette Eglise, qui se trouve dans

la derniere affliction à l'occasion de vos maux, & dont vous voyez ici une grande partie qui est venue pour vous le témoigner; A quoy il répondit, Messieurs je vous suis tres-obligé, à tous, de l'honneur que vous m'avez fait, ie ne doute point de vôtre affection, ni de celle de ma chere & bien-aymée Eglise, qui m'en a donné si souvent des marques bien expressees, & pour laquelle j'ay eu aussi de mon côté des tendresses particulieres, comme ie lui ay témoigné constamment & sans relâche, durant l'espace de quarante-cinq années, pendant lesquelles Dieu s'est serui de mon ministere pour son edification: Je continuë encore à presenter à Dieu mes vœux les plus ardents en sa faveur, & prie de tout mon cœur le Seigneur, qu'il veuille faire descendre abondamment ses benedictions les plus pretieuses, & sur cette Eglise en general, & sur chacun de vous en

particulier, & sur vos personnes, & sur vos familles, & sur vos professions. Ce sont les vœux ardents que je fay de tout mon cœur, dans mon lit de mort, pour vous tous, pour tous ceux qui composent cette Eglise, à laquelle je confirme aujourdui la verité de la doctrine que je lui ay prêchée, que je n'ay rien enseigné, soit en public, soit en particulier, que je n'aye crû qui n'ait été conforme à la parole de Dieu, que je ne sois prêt même de sceller de mon propre sang, qu'en cette creance j'ay vecu, & qu'en cette creance je meurs, je m'asseure que vous ne doutez pas, Messieurs, que je n'aye appris à mourir, & à bien mourir, je m'y suis préparé depuis long-tems, & Dieu m'a fait la grace d'y reüssir, ie quits sans regret ce monde où Dieu m'a fait la faveur de n'être iamaïs attaché, ie meurs en la foy du Fils de Dieu, qui m'a aymé & qui s'est donné soy-même pour moy; Et ie

ne doute point que Dieu par sa grace ne me recueille dans son Paradis, & que quand mon heure sera venue, il ne m'ouvre toutes les portes de son ciel, où j'auray l'honneur de le louer & de le célébrer avec les Anges & les Saints, & tout le sacré chœur des Esprits bienheureux & triomphans. Au reste, Messieurs, j'ay une seule priere à vous faire, vous n'ignorez pas quelle est l'obligation que j'ay à cette maison, où j'ay été logé pendant quarante-cinq années, & que c'est même par l'entremise de cette maison, que j'ay été introduit dans cette Eglise. Je m'assure que vous ferez grande consideration de cela. Monsieur Arbusly voyant qu'il avoit de la peine à parler, & à exprimer ce qu'il desiroit, à cause de la violence de ses maux, dont il étoit en ce moment extraordinairement pressé, lui ayant dit qu'il pouvoit lui assurer de la part de cette

Eglise, qu'elle auroit pour cette maison toute la consideration qu'il sauroit souhaïter: mais qu'on voudroit bien savoir quel étoit le témoignage particulier d'estime & de consideration, qu'il desiroit qu'elle donnât à cette maison, il repeta à peu prez la même chose, & ajoûta, *ie souhaite que vous la preferiez*, & son discours étant encore interrompu par la violence de ses maux, comme il s'étoit souvent expliqué à plusieurs personnes sur ce sujet, quelqu'un de ceux qui étoient autour de son lit, prenant la parole, dit, *il est bien facile de comprendre ce qu'il desire, il souhaiteroit qu'on nommât son filleul pour son successeur & Ministre de cette Eglise.* Apres quoy Monsieur Arbussy ayant fait la Priere, chacun s'aprocha de son lit, pour prendre congé de lui, & lui demander sa benediction, plutôt par des soupirs & par des larmes,

que par des paroles ; car il n'y avoit personne dans la chambre , dont le cœur ne fut percé de douleur , & qui n'eût bien de la peine à prononcer quelques mots. Apres diné Madame de Saint Rome , s'étant aprochée de son lit , pour lui demander sa benediction , lui assura qu'elle prioit Dieu pour lui de tout son cœur , *c'est*, dit-il , *le meilleur office que vous pouvez me rendre* ; & demanda à Dieu qu'il voulut la benir ; Monsieur Perez, Ministre & Professeur en Theologie & aux Langues Orientales , étant venu le visiter , il lui demanda la Priere , pendant laquelle il eût, selon sa coûtume , de grandes elevations de son esprit vers le ciel ; cependant ayant entendu le premier coup de la cloche pour la seconde action , il donna ordre , qu'on fit vn billet , pour exhorter toute l'Eglise à prier Dieu pour lui , & exhorta

lui-même ceux qui étoient dans sa chambre d'aller au Temple, pour se trouver à cet exercice sacré de pieté, & prier Dieu pour lui; apres la predication son Eglise vint encore en foule dans sa chambre, & il les receut tous avec beaucoup de témoignages d'affection & de tendresse, leur souhaitant toujourns mille benedictions. Monsieur Martel étant venu le visiter, il lui demanda la Priere, apres laquelle il le remercia, & fit connoitre à ceux qui étoient autour de son lit, qu'il vouloit se recueillir en particulier, qu'on lui fairoit plaisir de se retirer & de le laisser en repos. Sur le soir plusieurs de Messieurs les Propofans & de personnes de consideration ayant offert, d'une maniere fort obligeante, de veiller auprez de lui, comme ils avoient fait déjà souvent depuis sa maladie, il leur dit, qu'il leur étoit tres-obligé:

mais qu'il ne vouloit point que personne s'incommodât à sa considération, & les pressa à s'en retourner chez eux; de telle sorte qu'ils furent contraints de se retirer dans vne chambre voisine, & ne voulut souffrir auprez de lui que Monsieur Damalvy Ministre, & quelques personnes qui avoient été établies pour le servir dans sa maladie. Cette nuit-là il eût des elevations extraordinaires & des entretiens continuels avec Dieu, sur l'état de l'Eglise en general, & en particulier sur l'état de l'Eglise que Dieu avoit commise à ses soins, il fit aussi de grandes réflexions sur son état, & sur les graces qu'il avoit receuës de Dieu, depuis sa naissance jusques à ce tems-là, desquelles il se reconnoissoit indigne, & demanda à Dieu avec beaucoup d'ardeur celles qui lui étoient nécessaires jusques à la fin; Quelque tems

aprez ayant apelle son filleul, il lui dit, tu fais quelle est la passion que i'ay couiours eue, que tu fusses mon successeur, ie te l'ay souuent témoigné, ie l'ay même témoigné à Messieurs les Consuls & à Messieurs les Ministres & Anciens, qui m'ont fait l'honneur de me venir voir, & ie te prie maintenant dans mon lit de mort, de me promettre que tu ne refuseras pas cette vocation, en cas elle te sera présentée? A quoy il répondit, bien que ie n'aye iamais voulu changer d'Eglise depuis seize années que i'ay l'honneur d'exercer la charge du saint ministere, ayant crû que Dieu m'apelloit particulièrement à l'edification de l'Eglise à laquelle il m'a premierement enuoyé; Cependant, Monsieur, parce que i'ay touiours eu un respect & une consideration particuliere pour tout ce qui vient de vôtre part; que m'ayant souuent fait connoitre depuis long-tems le desir que vous auez

pour cela, vous avez voulu le témoigner encore dans votre lit de mort, que je vous regarde comme un véritable homme de Dieu, dont les paroles me doivent être sacrées; & qu'il semble que Dieu s'explique ici par votre bouche, je vous promets, Monsieur, que si cette vocation m'est offerte de la bonne façon, je ne la refuseray point; tu me feras plaisir, dit-il, & je ne doute point que Dieu ne repande sur ton ministère la benediction que je te souhaite de tout mon cœur.

Le Lundi vint-huitième nous perdimes tout à fait l'esperance que nous avions conceüe, & nous découvri-
mes quelque marque de sa mort prochaine; ses maux furent plus grands, ses douleurs plus aiguës: mais sa patience fut toujours la même, son ame toujours parfaitement soumise à la volonté de son Dieu, jouissant toujours de cette douce paix, & de

cette tranquillité admirable , qu'on lui a veu posséder dans sa parfaite santé, & qui n'a jamais pû être troublée ni alterée tant soit peu , ni par la violence de ses maux , ni par la consideration des horreurs de la mort , ni par l'extremité même de son agonie , ayant touûjours conservé son esprit dans vne même assiete & dans vne même tranquillité , jusques à son dernier souûpir. Monsieur Bonafous Ministre de l'Eglise de Saint Amans étant arrivé , il témoigna qu'il en étoit bien-aïse , & lui demanda la Priere , dans laquelle il le remercia & lui donna sa benediction. Il demanda la même chose à Messieurs les Pasteurs , qui prindrent tous vn soin particulier de le visiter ce jour-là , comme ils firent , presque chaque jour , dans tout le cours de sa maladie , & ne souffrit point qu'aucun s'en retournât qu'aprez avoir

fait la Priere à Dieu pour lui : car il prenoit, comme il avoit toujours fait, vn plaisir extraordinaire dans ce saint exercice. Cependant, comme l'on craignoit que la grande foule qu'il y avoit eu dans sa chambre ce jour-là & le jour precedent, n'eut contribué en quelque façon à augmenter ses maux ; l'on refusa à quelques-vns l'entrée de sa chambre : mais ayant appris que le peuple crioit qu'ils étoient affligez de ce qu'on ne vouloit pas leur donner la liberté de voir mourir leur fidele Pasteur, à qui ils avoient tant d'obligation, & pour qui ils avoient tant d'affection ; il dit à son filleul, je vous prie, de faire en sorte qu'on ne refuse plus à ce pauvre peuple la liberté d'entrer dans ma chambre, ce témoignage de leur affection me réjouit extrêmement ; depuis ce tems-là on ne refusa plus à personne l'entrée de sa chambre, qui demeura

presque toujours remplie jusqu'au jour de sa mort. Ce jour-là Monsieur Loquet Ministre de l'Eglise de Cuq, & Professeur en Eloquence dans l'Academie, vint le visiter, & lui fit vne Priere, dont il témoigna qu'il étoit tres-satisfait, & pria Dieu qu'il voulut le benir en sa personne, en sa famille, en son ministere & en sa profession. La nuit suivante il se trouva dans vn si grand assoupissemēt, qu'on avoit peine à se refoudre à l'éveiller, pour lui donner ses bouillons, croyant que ce fut vn doux repos, & esperant qu'il en peut recevoir quelque soulagement.

Mais le lendemain vint-neufiēme, Monsieur Damalvy lui ayant dit, qu'il benissoit Dieu de ce qu'il lui avoit donné vn doux repos dans la nuit derniere, & qu'il esperoit qu'il s'en trouveroit soulagé; il dit, où est ce repos? Je ne le sens point, ç'à été

vn assoupissement dont je ne reçois aucun soulagement, mes maux s'augmentent, bien loin de diminuer, je sens que Dieu m'appelle, ma fin même n'est pas fort éloignée, tien-toy prez de moy, ne me quite jamais, assiste-moy dans mes dernières heures, & ne me laisse point jusqu'à mon dernier soupir. Ce jour-là se trouvant dans vne extreme foiblesse, Messieurs les Medecins ordonnerent quelques remedes & quelques applications pour tâcher de le fortifier, ce qui lui donna sujet de dire à ceux qui lui dispensoient ces remedes, ne me faites que le moins de remedes que vous pourrez, je vous le dis à l'avance.

Cependant sa foiblesse continua dans la nuit, & s'augmenta encore le lendemain; de telle sorte qu'il ne parloit que peu de tems en tems, ce qui donna sujet à quelqu'un de lui dire,

dire , qu'il y avoit plusieurs personnes , qui souhaiteroient bien de l'entendre parler touchant son état, & celui aprez lequel il soupiroit. A quoy il répondit , *oultre que , si je faisois de longs discours à tous ceux qui me font l'honneur de me visiter dans ma maladie , l'on pourroit imputer cela à quelque ostentation , à quelque desir de vaine gloire , que j'ay evitée toute ma vie , autant qu'il m'a été possible : j'ay de plus des maux si violens , des douleurs si vives & des foiblesses si grandes , qu'il me seroit impossible de faire ni de souffrir de longs discours ; & d'ailleurs Dieu m'a fait la grace , de rendre des témoignages exprez de ma repentance , de ma resignation , de ma foy & de mon esperance ; non seulement en presence de divers particuliers ; mais encore en presence de Messieurs les Consuls , de Messieurs les Pasteurs , de Messieurs les Anciens & de la plus grande*

partie de mon Eglise. Sur quoy vn de Messieurs les Pasteurs lui ayant dit, qu'il devoit prendre courage, qu'il esperoit qu'encore Dieu lui feroit la grace de se relever de cette maladie. Monsieur, lui dit-il, j'en serois bien marri; & puis il dit d'une voix basse, mon Dieu, faites-moy la grace de mourir de cette maladie, toutes-fois ta volonté soit faite. Le reste de ce jour se passa en Prieres, qu'il fit à Dieu dans le secret de son cœur, ou en celles qui furent faites par plusieurs de Messieurs les Pasteurs, qui vindrent le visiter. La nuit suivante son assoupissement le reprit, & continua presque jusqu'au jour.

Le lendemain matin premier jour d'Octobre, il dit à Monsieur Damalvy, faites la Priere, il faut toujours prier, j'ay toujours aymé à m'entretenir avec Dieu par ce saint exercice, & j'en ay maintenant plus de besoin que

*Jamais ; ne permettes point qu'auqu'un de Messieurs les Pasteurs s'en retourne sans m'a-voir donné la Priere ; apres la priere il demanda à Dieu qu'il voulut l'exaucer & le fortifier dans ses grandes foibleſſes ; puis ayant entendu le dernier coup de la cloche du Temple , il voulut ſavoir qui devoit prêcher , & quel étoit le Pſeume qu'on devoit chanter ce jour-là , lui ayant dit que c'étoit le Pſeume 38 ; c'est , dit-il , un des ſept Pſeaumes penitenti-
aux , & voulut qu'on le leut en ſa preſence ; pendant cette lecture , il ſentit des trenchées violentes , qui lui donnerent ſujet d'avoir des grandes élévations , & de dire , mon Dieu ! aye pitié de moy , mon Dieu ! fortifie-moy , mon Dieu ! garde-moy ; & lui ayant dit , qu'il ne devoit point douter que Dieu ne fut touſjours avec lui , pour le garder & pour le fortifier. Oui , dit-il , Seigneur , j'au-*

ray toujours tes deux gardes fideles, ta grace & ta verité ; ce qui lui donna occasion de demander dans quel Pseaume c'est que ces paroles sont contenuës : lui ayant dit quelles sont dans le Pseaume LXI, il voulut qu'on le leut entierement, apres quoy il repeta plusieurs fois ces paroles,

Apréte, ô Dieu ! qui le gardes,

Tes deux gardes,

Ta grace & ta verité.

Aprés la predication Messieurs les Pasteurs & Messieurs les Professeurs de l'Academie vindrent le visiter, accompagnez d'une grande partie de l'Eglise: il témoigna qu'il étoit ravi de les voir, disant qu'il n'avoit point de plus grande joye, que quand il voyoit que son Eglise lui donnoit quelque témoignage d'affection. Et apres que l'on eût fait la Priere, qu'il avoit demandée, il supplia tout le monde de se retirer, & de le laisser

en repos. Nous vimes, bien-tôt
aprez, que c'étoit dans le dessein de
se recueillir avec Dieu; car il fut
tout le reste de ce jour dans des éle-
vations continuelles, & dans des en-
tretiens qu'il avoit toujours avec
Dieu, dans le secret de son ame, dont
nous ne pouvions entendre que quel-
que mot de tems en tems, que l'ar-
deur de son zele faisoit éclater au de-
hors, & qui nous marquoit pour-
tant assez qu'elle étoit sa repentance,
sa foy, sa patience, sa resignation
entre les mains de Dieu, & le desir
ardant qu'il avoit de quitter la terre
pour être receuilli dans le Ciel, &
qui continua vne bonne partie de la
nuit suivante. A deux heures aprez
minuit il sentit des maux plus vio-
lens qui l'obligeoient à dire & à re-
peter souvent ces paroles, *O Dieu!*
aye pitié de moy, mon Dieu fortifie-
moy, Seigneur sois avec moy, ne m'a-

bandonne point , afin que ie ne t'abandonne point aussi ; tu sais que i'ay l'honneur d'être ton enfant , veuilles estre toujours mon Pere & a voir des entrailles paternelles en mon endroit.

Le Vendredi deuxième jour du mois d'Octobre sentant des inquietudes qui lui firent connoitre que sa mort étoit prochaine , il dit , ôtez-moy d'ici , Monsieur Bonafous son neveu lui ayant dit , mon oncle , où voulez-vous que ie vous mette ? Au ciel , dit-il. Sur quoy lui ayant dit qu'asseurement Dieu lui donneroit son ciel , c'est là , dit-il , toute mon esperance. Apres cela Monsieur son neveu , lui ayant témoigné qu'il voudroit bien aller prêcher dans son Eglise , le Dimanche suivant ; mais que son état lui faisoit de la peine , qu'il ne pouvoit se résoudre à le quitter. Allez , dit-il ; suivez votre vocation , allez edifier l'Eglise que Dieu

à commise à vos soins, faites des baise-mains à ma patrie, particulièrement à ceux de nôtre maison: mais souvenez-vous sur tout d'exhorter l'Eglise de Castelnau, qui est ma patrie, & l'Eglise de Brassac, où j'ay passé les quatre premières années de mon ministere, à prier Dieu pour moy. Ce même jour il remercia Messieurs les Médecins des soins qu'ils avoient pris pour lui durant sa maladie, & les pria de ne lui ordonner plus de remedes, disant qu'ils voyoient bien qu'il alloit mourir. Quelques momens aprez se tournant vers Monsieur Damalvy, il lui donna la main, & lui dit, tu es le filleul par excellence, j'ay toujours eu pour toy des tendresses particulieres, je te donne bien de la peine, en ne prenant presque rien que de ta main, & ne souffrant que personne me soule-ve que toy: mais reço-y cela même comme une marque de mon affection, tien-toy

toûjours prez de moy, ne me laisse point jusqu'à mon dernier soupir ; mon heure s'aproche, je sens que Dieu veut m'appeller à soy, je te donne ma benediction, & prie Dieu de tout mon cœur, qu'il veuille la faire descendre avec abondance de son ciel, sur ta personne, sur ta famille & sur ton ministere. Et comme il vit que le cœur de Monsieur Damalvy étoit tellement attendri, qu'il ne pouvoit lui répondre que par les larmes dont son visage étoit couvert ; il lui dit, pourquoy pleures-tu, comme si tu étois affligé de mon bonheur ? Est-ce ainsi que tu m'aimes ! Si tu m'aimois, tu serois joyeux de ce que je m'en vay au Pere. Puis élevant son cœur à Dieu, il dit, mon Dieu assiste-moy dans mes agonies ; fay que ma dernière heure soit la meilleure de toutes mes heures, que je meure bien, que je termine heureusement cette vie miserable, en remettant mon ame &

mon esprit entre tes mains. Tu le feras, Seigneur, parce que tu me l'as ainsi promis, & que je say que tu es fidele & veritable, & la fidelité & la verité même: tu n'es pas homme pour mentir, ni fils de l'homme pour te repentir, tu l'as dit aſſeurement, tu le feras, tu l'as promis aſſeurement, tu le tiendras, tes paroles ſont des effets & tes promeſſes des actuelles donations. Le reſte de ce jour ſe paſſa en Prieres & en des elevatiōs extraordinaires qu'il avoit: mais tout cela dans le ſecret de ſon cœur, ſans que ſes ſentimens éclaſſent au dehors par ſes paroles. Le ſoir ſur les huit heures ſon aſſoupifſement le reprit, & dura juſqu'à onze heures. S'étant éveillé, ſon filleul lui dit, he bien, Monsieur, Dieu vient de vous donner quelque repos, il lui répondit, où eſt ce repos? ie ne le ſens point en mon corps, qui eſt toujours travaillé de douleurs tres-aiguës. Il

*Apoc.
c. 3 v.
14.*

est vray que ie le sens en mon ame, qui
apais avec mon Dieu. Quelque tems
aprez son filleul ayant entendu qu'il
se plaignoit, & qu'il pouffoit de
grands soupirs. S'aprocha du lit, &
lui dit, Monsieur, & qu'est ceci? D'où
viennent ces grands soupirs, quel est le
suiet de vôtre douleur? est-ce que vous
avez quelque chose sur le cœur, qui vous
donne du déplaisir? Non, dit-il, ie
meurs content, par la grace de Dieu;
ce n'est qu'un effet de la grandeur des
maux que j'endure, & des douleurs ai-
guës dont mon cœur est pressé, donne-
moy de l'eau? Monsieur Damalvy lui
ayant dit, êtes vous alteré? Ouy,
dit-il, ie souffre plus que ie ne saurois
vous exprimer, j'ay le feu dans mes
entrailles, ie suis fort alteré: mais ie
suis encore plus alteré de la grace de mon
Dieu, & de ces eaux saillantes en vie
eternelle; & lui ayant repliqué: mais
Monsieur, n'avez-vous pas déjà re-

eu cette grace ? Dieu ne vous a-t'il pas desalteré dans ces eaux vives ? Il est vray , dit-il , mais ie desire de les recevoir & de les goûter encore , & d'en être desalteré de plus en plus , ie ne seray même iamais pleinement satisfait , que Dieu ne m'aye abruvé dans le fleuve de ses delices , & que je ne me plonge dans l'Ocean de l'eternité. C'est pourquoy ie crie touïours comme son ser-viteur fidele, Eternel, Eternel, fay-moy voir ta gloire. Sur les trois heures aprez minuit Monsieur Dalmalvy , ayant entendu qu'il disoit, Seigneur, donne-moy ta gloire, lui dit, Dieu vous a donné sa grace, il vous donnera donc asseurement sa gloire; ouï, dit-il, les dons & la vocation de Dieu sont sans repentance, Dieu couronne ses dons de nouveaux dons, il fait grace sur grace, ceux qu'il a une fois predestinez il les apelle, ceux qu'il a apellez il les iustifie, ceux qu'il

Rom.
ch. 8,
v. 29.

a iustificz il les glorifie enfin, la grace est vne gloire commancée, & la gloire est vne grace consommée.

Le Samedi matin troisiéme Octobre, il dit à Monsieur Damalvy, faites moy lever du lit, & lui ayant répondu, Monsieur, vous connoissez vous-même que vous êtes extrêmement mal, & dans vne tres-grande foiblesse; de sorte que si j'entreprendois de vous lever, j'aurois sujet de craindre de vous voir mourir entre mes bras; ce me seroit, dit-il, un grand avantage de mourir, & vne grande ioye de mourir entre vos bras. Et élevant tout à coup son cœur à Dieu, il dit, Seigneur, ie suis ton seruiteur, tu m'as enseigné des ma ieu- nesse, & iusques à present i'ay annoncé tes merueilles, ne m'abandonne point en ma vieillesse, & dans ma dernière heure; ce que tu feras, Seigneur, pour l'amour de toy-même & pour l'amour

de ton Fils, ie t'ay glorifié sur la terre, ie suis assureé que tu me glorifieras dans le ciel. Ce jour-là il demanda souvent à Mademoiselle de Bonafous sa belle-Sœur, combien de tems Monsieur Bonafous son frere, avoit été malade, & quel étoit le jour auquel il étoit mort. Il disoit aussi de tems en tems, priez Dieu pour moy, mettes-moy au ciel par de vives Prieres. Il repeta aussi souvent ce jour-là ce qu'il disoit presque chaque jour dans sa maladie, & qu'il avoit accoûtumé de dire souvent dans sa parfaite santé. Aye pitié de moy, mon Dieu, mon Pere, mon Sauveur, mon Redempteur & mon tout. Sur le soir il dit à Monsieur Damalvy, ie sens que mes maux redoublent, i'ay le feu dans mes entrailles, ie suis plus mal que ie ne te saurois exprimer: mais Dieu me fait la grace de supporter tout avec patience, & d'être satisfait au milieu même de

mes plus grands maux. La nuit suivante il dit, qu'il avoit des sentimens encore plus exprez, de sa mort prochaine, & fit durant cette nuit-là des Prieres presque continuelles à Dieu, se confessant vn pauvre pécheur en sa presence, lui demandant pardon de tout son cœur, & avec toutes les marques d'une ame véritablement repentante, il le supplioit de faire passer outre son iniquité, pour l'amour de son Fils, lui imputant le merite de sa mort, qu'il embrassoit avec vne vraye & vive foy. Il fit aussi des Prieres pour l'Eglise de Dieu en general, pour l'Eglise sur laquelle il l'avoit établi, en particulier, pour l'Academie qui y est recueillie, & pour la maison où il avoit logé depuis tant d'années, à laquelle il disoit qu'il avoit de tres-grandes obligations, & sur la fin de la nuit, aprez avoir rendu graces à

Dieu de tant de biens qu'il lui avoit accordez , & dans sa vie , & dans le cours de son ministere ; il demanda souvent à Dieu , qu'il lui pleût de se tenir prez de lui , le fortifier en ses foibleſſes , lui faire la grace de supporter jusques à la fin ses maux avec patience & avec joye , & l'asister extraordinairement sur tout à l'heure de sa mort , afin qu'il pût remettre gayement son esprit entre ses mains.

Le jour étant venu , il demanda quel est ce jour ? Monsieur Damalvy lui ayant dit , que c'étoit le Dimanche quatriéme jour du mois d'Octobre. *Courage*, dit-il, *voici l'heureuse journée, voici le iour de ma delivrance, voici le iour de mon repos. J'ay toujours souhaité d'être ravi un iour de Dimanche, ie l'ay même souvent demandé à Dieu dans mes Prieres, & Dieu exauce aujourdui mes vœux. Tien-toy prez de moy, ne me laisse*

point iusqu'à mon dernier ſoupir, Voici ma fin qui approche, faites la Priere, & demandez à Dieu qu'il lui plaiſe de me donner bien-tôt ſon ciel. Monsieur Damalvy s'étant mis auſſi-tôt à genoux, fit la Priere à Dieu, pendant laquelle il eût toujourns ſes yeux élevez vers le ciel, & apres laquelle il dit, je ſuis ravi de vous avoir oui, Dieu veuille exaucer cette Priere, & vous benir par ſa grace. Puis ayant entendu le premier coup de la cloche du Temple, il donna ordre qu'on fit vn billet, pour exhorter encore l'Egliſe à prier Dieu pour lui, & à demander ſur tout, que Dieu voulut lui donner bien-tôt ſon ciel; il demanda auſſi qui préchoit ce matin-là, & lui ayant répondu que c'étoit Monsieur Ramondou Miniſtre & Profefſeur en Philoſophie; Dieu veuille le benir, dit-il, & Dieu veuille benir l'exercice ſacré qui a été

être fait dans le Temple, & le faire
réussir à sa gloire. Pendant le pré-
che il voulut s'entretenir avec Mon-
sieur Damalvy, touchant son issue,
& lui dit souvent, *le tems de mon dé-
logement est prochain, Dieu m'a fait la
grace d'achever heureusement ma cour-
se, de fournir ma carrière; & de pou-
voir dire comme Saint Paul, j'ay
combattu le bon combat, j'ay achevé
ma course, j'ay gardé la foy; & ajou-
ter comme lui, quant au reste la cou-
ronne de justice m'est réservée, laquelle
me rendra le Seigneur juste Juge. Mon
Epoux celeste viendra bien-tôt fraper
à la porte de mon cœur; mais benit soit
Dieu, qui me fait la grace d'avoir ma
lampe allumée, d'être toujours prêt à
le recevoir, & disposé à lui dire entrez-
y donc, ô doux Sauveur! à la bonne
heure, & même pour jamais n'en sortir.*
Immédiatement apres le préche, la
plus part de son Eglise, vint en foule

2 Epist.
à Tim.
c. 4 v.
6, 7, 8.

pour le voir: Il dit à ceux qui étoient plus prez de son lit, *avez vous tous prié Dieu pour moy? Toute mon Eglise a-t'elle demandé à Dieu, qu'il lui pleût de me donner bien-tôt son ciel? Quelques-vns lui ayant répondu, ouy, Monsieur, il y a plusieurs jours que toute vôtre Eglise est en Prieres jour & nuit en vôtre faveur, & nous venons tous maintenant de prier Dieu pour vous, il n'y a eu personne dans le Temple, qui n'ait demandé à Dieu de tout son cœur, & avec larmes, qu'il lui pleût de vous donner bien-tôt son ciel selon vôtre desir; voila,* dit-il, *une belle marque de l'affection que ma chere Eglise a toujours eu pour moy, qui me donne bien de la joye, je ne doute point que Dieu ne réponde favorablement de son ciel à ses vœux, & qu'il n'exauce, par sa grace, les Prieres de tant de bonnes ames. Sur ce tems-là quelqu'un lui dit, que Mon-*

ſieur le Curé de cette Ville, qui avoit pris la peine de le viſiter dans ſa maladie, avoit auſſi prié Dieu pour lui, qu'il l'avoit même recommandé par deux divers Dimanches au Prône, & avoit dit qu'il étoit vn grand homme de bien, vn homme d'une vertu & d'une pieté exemplaire, qu'il exhortoit tous ſes parroiffiens à prier Dieu pour lui, que le ſeul mal qu'il ſavoit en lui eſt, qu'il étoit de la Religion; il répondit, *que ce mal eſt vn grand bien, je ſuis, cependant, fort obligé à Monſieur le Curé, & louë Dieu de tout mon cœur de ce qu'il lui a plu de benir mon miniſtere, & de faire qu'il a été toujourns en bonne odeur, même à ceux de dehors.* Sur les onze heures de ce jour-là, s'étant tourné vers ſon filleul, qui étoit toujourns auprez de lui, il lui dit, *perſevez avec moy, ſoyez le témoin de mes derniers momens, voici mon heure*

s'approche, mettez vous à genoux, & priez Dieu qu'il lui plaise de me recueillir bien-tôt dans son ciel, Monsieur Damalvy n'eût pas plutôt achevé la Priere, qu'on lui dit que Monsieur Arbussy étoit dans sa chambre, il donna ordre de le prier d'approcher de son lit, il lui tendit la main, nonobstant la grande foiblesse où il étoit, & lui demanda qu'il lui pleût de faire la Priere à Dieu pour lui. Quelque peu apres ayant oui que Monsieur Perez étoit dans la chambre voisine, il le fit appeler pour lui demander qu'il voulut lui donner la Priere; disant qu'il ne pouvoit mieux employer, que dans cet exercice sacré, le peu de tems que Dieu vouloit le laisser encore sur la terre. Pendant ces Prieres on remarqua qu'il avoit des elevations extraordinaires de son esprit vers Dieu, & ensuite ayant remercié ces Messieurs, il dit,

que tout le monde se retire, & qu'on me laisse en repos, j'ay tout dit, i'ay tout fait; Monsieur Damalvy lui ayant dit, Monsieur, ceux qui sont auprez de vôtre lit, sont ceux de la maison, voulez vous qu'ils se retirent aussi? Ne voulez vous plus que je me tienne moy-même auprez de vous? Si fait, dit-il, ie le desire, & c'est pourquoy ie vous l'ay si souvent demandé: mais ie ne puis supporter qu'avec peine la veuë de tant de monde, ces obiets interrompent les elevations de mon ame; ie ne veus desormais contempler d'autre objet que mon Dieu; Et s'étant entretenu pendant quelques momens avec Dieu, dans le secret de son cœur, il revint de la foiblesse où il étoit, & nous connumes dés-lors visiblement, que son ame prenoit vne nouvelle vigueur à mesure qu'il s'aprochoit de sa fin, il eût vne liberté particuliere de son

esprit & de tous ses sens , jusqu'à son dernier soupir ; on remarqua même sur son visage vne joye & vne gayeté plus grande que de coûtume ; Et il parla plus distinctement qu'il n'avoit fait depuis quelques jours. Il demanda à Monsieur Damalvy de le changer de place , & de le mettre de l'autre côté du lit ; mais lui ayant dit , que s'il l'entreprenoit , il seroit à craindre , que quelque foiblesse ne le prit , & que d'ailleurs il ne laisseroit pas d'avoir là les mêmes inquietudes ; *he bien* , dit-il , *qu'on me laisse donc ici , dressez moy seulement , & m'élevez un peu plus haut*. Ce qu'ayant fait , nous aperceumes quelque marque de la foiblesse qui l'alloit saisir , qui nous obligea de lui presenter de l'eau de vie à sentir. Il en fut bien-aïse , & nous dit , *faites la moy sentir toujours* , & quelque peu aprez , de peur qu'on ne creût , qu'il avoit

encore quelque esperance de jouir
quelque tems de la vie , il ajoûta , *ce
n'est pas que ie ne voye bien que c'est
ici ma derniere heurs : mais c'est qu'il
me semble que cette odeur rend ma respi-
ration un peu plus libre.* Comme il
disoit cela, Monsieur de Saint Rome,
qui n'avoit pû le visiter durant sa ma-
ladie , étant venu , il le remercia , lui
tendit la main & lui donna sa bene-
diction ; & puis joignant ses mains,
& élevant ses yeux vers le ciel ; il
dit avec tant de zele , & d'un ton de
voix si touchant , qu'il n'y eut pas
vn de tous ceux qui étoit dans sa
chambre , qui pût s'empêcher de ré-
pandre des larmes avec abondance.
*O Dieu ! qui as été toujourns mon Dieu,
mon Protecteur & mon Pere , fay le
moy connoitre , & fay le moy sentir par-
ticulierement à cette heure , toy qui es
l'unique & assuré refuge des pauvres
moribonds , veuilles être le refuge de*

ton ser viteur & de ton enfant , qui se
trou ue maintenant dans cet état. Mon
Dieu aye pitié de moy , mon Dieu assiste-
moy , mon Dieu fortifie-moy , mon Dieu
sau ue-moy , mon Dieu donne-moy ton
ciel ; Seigneur , ou ure-moy ton Paradis.
O Dieu ! que je seray heureux de con-
templer ta face , qu'il me tarde d'être
dans le ciel , pour t'y pou voir louer
avec les Anges & les Saints bien-heu-
reux ; Et ayant regardé Monsieur Da-
malvy , il lui dit , parlez-moy de la fe-
licité du ciel , & de cette gloire des bien-
heureux , apres laquelle je soupire. Et
comme il l'entretenoit sur ce sujet , il
lui dit , j'en ay des presentimens assen-
rez , voici mon dernier moment. Et en
même tems vne foiblesse le prit , qui
donna sujet à Monsieur Damalvy de
se mettre à genoux pour faire la der-
niere Priere ; pendant laquelle apres
avoir dit lui-même d'une voix basse ,
à vne personne qui étoit auprez de

lui, de lui joindre ses mains, qu'il ne pouvoit pas bien joindre lui-même, à cause de la foiblesse extrême où il étoit, il eût des élévations extraordinaires; & sur la fin de la Priere, Monsieur Damalvy ayant dit, *c'est assez, Eternel, retire maintenant son ame, laisse aller ton serviteur en paix.* Il le regarda fixement, & lui fit signe de la tête, qu'alors Dieu l'exauçoit, & que son ame s'envoloit dans le ciel, pour aller reposer dans le sein de son Dieu. Et en effet dans ce même instant, ayant sans étreinte & sans aucun effort, doucement baissé la tête, il rendit l'esprit. Ainsi mourut, ou plutôt s'endormit au Seigneur, ce fidele serviteur de Dieu, à Puy-laurens le Dimanche quatriéme jour du mois d'Octobre de l'année mil six cens soixante & seize, à vne heure aprez midi, en l'an soixante & quinze de son âge, & cinquantiéme.

de son miniftre , & le quarante & cinquième de son miniftre dans l'Eglife de Puylaurens.

Après fa mort fon vifage ne fut point changé , il conserva , non feulement fes traits , mais même fa couleur ordinaire ; Monsieur Martel Miniftre & Profefleur en Theologie , qui prêcha ce jour-là à deux heures après midi , parla de fa mort dans fon action , & employa à cela vne grande partie de fon application , avec tant de force & d'eloquence , qu'il n'y eût perfonne dans le Temple dont le vifage ne fut couvert de larmes. Depuis & la Ville & l'Eglife fut dans vn deüil extraordinaire. Le jour fuyvant qui fut celui de fon enterrement , quoy que ce fut vn jour de Marché , tous les Marchands & les Artifans d'une & d'autre Religion , fermerent leurs Boutiques de leur mouvement , & fans que perfonne eût don-

né cet ordre. Son corps fut porté & mis dans le tombeau, en la forme accoûtumée, & avec vne simplicité chrétienne, comme il avoit témoigné qu'il desiroit d'être enseveli.

Le peuple voyant qu'ils n'avoient pas la liberté de l'accompagner en foule, comme ils eussent bien souhaité, s'assembloient dans le coin des ruës où l'on devoit passer pour le porter au tombeau, d'autres sur les murailles de la Ville, d'autres sur des terrasses, d'autres au tour du Cimetiere où il devoit être mis, & quelques-vns de ceux qui n'avoient pû quitter leurs maisons, aux fenêtres des chambres qui répondoient à la ruë, par laquelle on devoit passer pour porter le corps mort. Et tous dès qu'ils découvrirent le convoy, fondans en larmes, jettoient de grands cris, capables de toucher les cœurs les plus durs. Il y en eût même qui

dirent, que cette Eglise n'avoit jamais fait vne telle perte, qu'elle auroit de la peine à trouver vn si bon Pasteur, qu'ils avoient beaucoup perdu en perdant ce saint homme de Dieu, duquel le monde n'étoit pas digne. Que c'étoit leur Lot, qui gemissoit continuellement, & affligoit son ame, à cause des abominations qui se commettoient sur la face de la terre, & sur tout pour les pechez qui se commettoient dans le sein de ce troupeau. Que c'étoit ce fidele serviteur de Dieu, qui s'étoit jusqu'à ce tems-là présenté pour eux à la brèche, qui avoit combattu pour eux, avec Dieu par ses Prieres; & aux vœux duquel, Dieu s'étoit laissé fléchi si souvent en leur faveur, que Dieu avoit frapé leur bon Berger, & qu'ils avoient bien sujet de prier Dieu que les brebis du troupeau ne fussent point éparfes, & qu'il voulut détour-

ner de dessus leurs têtes, les malheurs que cette mort leur donnoit sujet d'aprehender, & plusieurs semblables discours, qu'il seroit long de rapporter ici. Les pauvres qui s'étoient aussi assemblez devant la porte de la maison, dans laquelle il étoit mort, se lamentoient d'une façon extraordinaire, disant qu'ils y avoient perdu plus que tous les autres, & parlant de ses aumônes & des grandes charitez qu'ils avoient accoutumé de recevoir de lui.

Messieurs les Ministres qui prêchèrent en suite, ne manquerent point à parler de cette mort, & de toucher vivement le peuple, qui étoit assez disposé de lui-même à se laisser toucher dans vne si triste rencontre. Dieu nous fasse la grace de nous souvenir toujours de ce bon Conducteur, qui nous a porté la parole de

110. Les dern. heur. de Mr. Bonaf. 8.
siderant qu'elle a été l'issuë de sa con-
versation. Dieu nous fasse la grace,
d'être les fideles imitateurs de ce
fidele serviteur de Dieu, comme il l'a
été du Seigneur Iesus-Christ. Dieu
nous fasse la grace de vivre comme
lui, en la crainte de Dieu sur la ter-
re, pour mourir, comme lui, en sa
grace, & resusciter vn jour tous en-
semble en sa gloire, AMEN.

1 Epist.
Cor. ch.
II v. 1.

* * * * *

* * * *

* * *

* *





Inventaire de M. de
Dionis de la Cour de
Paris le 17 Mars 1775

